

Identités professionnelles, pratiques et sens des métiers du droit et de la Justice

Projets à faire parvenir en : 10 exemplaires

Date limite : **Vendredi 15/04/2022**

<p>En raison du contexte sanitaire, merci de prendre rendez-vous préalablement à un dépôt dans nos bureaux avec Mme Sophie Sebag au : 01 44 77 67 77</p> <p>Institut des Études et de la Recherche sur le Droit et la Justice (IERDJ) 35 rue de la Gare - 75019 Paris</p> <p>ou</p> <p>Envoi postal : (cachet de la poste faisant foi) Institut des Études et de la Recherche sur le Droit et la Justice (IERDJ) Ministère de la justice 13, place Vendôme - 75042 Paris cedex 01</p> <p>depot@gip-ierdj.fr</p> <p>www.gip-ierdj.fr</p>	<p>Le texte qui suit est un guide de réflexion pour celles et ceux qui, quelle que soit leur discipline, ont l'intention de répondre aux appels à projets de l'IERDJ.</p> <p>Il présente des propositions d'orientations de recherche retenues pour ce thème, dans le cadre desquelles une large part d'initiative est laissée aux chercheur.e.s.</p> <p>Deux documents, à télécharger depuis le site de l'IERDJ doivent nécessairement accompagner toute réponse à cet appel à projets :</p> <ul style="list-style-type: none">- une note rappelant les modalités de soumission des projets,- une fiche de renseignements administratifs et financiers dûment complétée. <p>Nous vous recommandons vivement la lecture du document « modèle de convention » accompagnant cet appel à projets sur le site de l'IERDJ.</p>
---	--

Présentation de l'Institut des Études et de la Recherche sur le Droit et la Justice (IERDJ)

L'IERDJ est un groupement d'intérêt public (GIP), né du rapprochement de deux entités riches d'une longue expérience de plusieurs décennies : l'Institut des hautes études sur la justice et la Mission de recherche droit et justice, dont il réalise la fusion, poursuit mais aussi prolonge les missions. Cette forme juridique permet la mise en commun de moyens humains, intellectuels et matériels, publics ou privés, nécessaires au développement d'une activité scientifique. Le groupement a pour objet la promotion d'une réflexion originale et prospective, le développement de la recherche et son soutien, ainsi que la mobilisation et la diffusion des connaissances sur les normes, la régulation juridique, les missions et le fonctionnement de la justice, dans tous les champs disciplinaires pertinents. Son action s'adresse à l'ensemble des juridictions et des professionnels concernés, aux acteurs de la recherche et de la formation, comme à un plus large public, sur le plan national, européen et international.

Pour en savoir plus sur l'IERDJ :

Téléphone secrétariat : **01 44 77 67 77**

Courriel : depot@gip-ierdj.fr

www.gip-ierdj.fr

Identités professionnelles, pratiques et sens des métiers du droit et de la Justice

Des contestations sociales d'une ampleur inédite ont récemment mis au jour un profond mal-être des professionnels du droit et de la Justice. On songe bien sûr à la « Mobilisation générale pour la justice ! » organisée le 15 décembre dernier à l'appel de 17 organisations syndicales, qui faisait suite à « L'appel de 3 000 magistrats et d'une centaine de greffiers » dénonçant « une justice qui n'écoute pas et qui chronomètre tout » publié le 25 novembre dans *Le Monde*¹, mais encore à ce #JusticeMalade destiné à recenser les récits d'acteurs du monde judiciaire sur les réseaux sociaux, à la grève massive des avocats commencée en septembre 2019 et interrompue seulement par la crise sanitaire² ou à cette tribune des magistrats administratifs tirant eux aussi « la sonnette d'alarme »³, autant de messages relayés dans la presse⁴, dont les articles n'ont pas de mots assez forts pour illustrer cette « désespérance collective »⁵.

Ces évènements invitent à renouveler les questionnements scientifiques sur ces professionnels du droit et de la Justice et à interroger en profondeur leur identité, leurs pratiques et le sens de leurs métiers.

Cet appel à projets de recherche « Identités professionnelles, pratiques et sens des métiers du droit et de la Justice » suggère de porter une réflexion transdisciplinaire sur les évolutions qui ont pu affecter ces professions en examinant leur impact sur la définition des identités professionnelles, comprises comme le « produit d'une incorporation de savoirs professionnels »⁶, les pratiques

1 « Nous, magistrats, ne voulons plus d'une justice qui n'écoute pas et qui chronomètre tout », *Le Monde*, 25 novembre 2021, p. 29. Cet appel compte à ce jour plus de 7 500 signataires.

2 Cf. Un collectif d'avocats, « Attribuer à la grève des avocats la déliquescence judiciaire, c'est inverser les responsabilités », *Le Monde*, 17 février 2020, p. 26 ; Jean-Baptiste Jacquin, « En grève depuis six semaines, les avocats durcissent le mouvement », *Le Monde*, 14 février 2020, p. 9.

3 Emmanuel Laforêt, « Les magistrats administratifs tirent la sonnette d'alarme », *Actualité juridique Droit administratif*, 2021, p. 2481.

4 Cf. à titre d'illustration Timothée Boutry, « "J'estime que je ne suis pas en mesure de faire correctement mon travail" », *Aujourd'hui en France*, 16 décembre 2021, p. 17 ; Pierre Bienvault, « Le grand malaise de la justice », *La Croix*, 15 décembre 2021, p. 20 (à propos du documentaire « Dans les yeux du juge » diffusé sur France 2 le mercredi 15 décembre 2021 à 23h) ; « "Nous sommes la face visible d'une justice qui maltraite" », *L'Humanité*, 15 décembre 2021, p. 5 ; Matthieu Boissavy, Thomas Clay, « La justice implose, il est urgent de la sauver », *Le Monde*, 14 décembre 2021, p. 31 ; « Répondre à la souffrance des magistrats », *Le Monde*, 6 décembre 2021, p. 35 ; Philippe Robert, « Une justice au bout du rouleau », *L'Express*, 2 décembre 2021, p. 21 ; Chloé Pilorget-Rezzouk, « Grand corps malade », *Libération*, 30 novembre 2021, p. 2, 3, 4, 5 ; Pierre Bienvault, « Des magistrats dénoncent une justice qui déshumanise », *La Croix*, 25 novembre 2021, p. 8 ; Jean-Michel Dumay, « Une justice au bord de l'implosion », *Le Monde diplomatique*, mai 2021, p. 22-23.

5 Selon les mots de Mme Chantal Arens, Première présidente de la Cour de cassation. Cf. Jean-Baptiste Jacquin, « Des Etats généraux de la justice pour répondre à la "désespérance collective" des magistrats », *Le Monde.fr*, 7 juin 2021, https://www.lemonde.fr/societe/article/2021/06/07/des-etats-generaux-de-la-justice-pour-repondre-a-la-desesperance-collective-des-magistrats_6083187_3224.html.

6 Félix Gentili, *La rééducation contre l'école, tout contre. L'identité professionnelle des rééducateurs en question*, Paris, Erès, 2005, p. 17.

professionnelles, entendues comme « la mise en application de principes, d'idées ou de techniques » constituant ce savoir-faire « en vue d'un résultat concret »⁷, et le sens du métier, qui a pu être conceptualisé comme « un triptyque dimensionnel conjuguant valeurs personnelles, représentation du métier et représentation de la prescription »⁸, la prescription faisant ici référence aux attendus de la profession. Il s'agit par-là de proposer de remédier à certains angles morts d'une littérature scientifique centrée soit sur les professions elles-mêmes soit sur les processus à l'origine de leur transformation.

Les rapports interpersonnels des professionnels du droit et de la Justice

S'il existe une littérature relativement abondante sur les professions juridiques, quoiqu'elle se centre particulièrement sur les magistrats⁹ et les avocats¹⁰ et dans une moindre mesure sur d'autres professions traditionnelles¹¹ et en délaisse malheureusement un certain nombre¹² ou commence seulement de s'y intéresser¹³, ces travaux souffrent dans l'ensemble d'un vaste angle-mort qui a trait aux rapports interpersonnels des professionnels du droit et de la Justice.

7 Marie-Pierre Trinquier, « Pratiques professionnelles », dans Anne Jorro (dir.), *Dictionnaire des concepts de la professionnalisation*, Bruxelles, Paris, De Boeck, 2013, p. 221-224.

8 Hélène Van Comperol, « Triptyque du sens du métier : un essai de conceptualisation. Explorations et analyses d'incohérences de sens dans les métiers du *care* », *Bulletin de psychologie*, 2020/6, n° 570, p. 323.

9 Cf. notamment 18.30 Sylvie Pierre-Maurice, Estelle Mercier, Lionel Jacquot (dir.), « La gestion des ressources humaines des magistrats en France et en Europe », à paraître en 2022 ; 16.11 Yoann Demoli, Laurent Willemez (dir.), « L'âme du corps. La magistrature française dans les années 2010 : morphologie, mobilité et conditions de travail », novembre 2019, mais aussi 17.31 Morane Keim-Bagot, Delphine Serre (dir.), « Les tribunaux des affaires de sécurité sociale face aux accidents du travail. Une juridiction méconnue aux prises avec un enjeu de santé publique », à paraître en 2022 ; Dossier « Les prud'hommes, quelle réforme ? », *Les Cahiers de la Justice*, 2015/2, n° 2 ; Dossier « La justice des mineurs : une nouvelle ère ? », *Les Cahiers de la Justice*, 2011/3, n° 3.

10 Cf. notamment Christian Bessy, *L'organisation des activités des avocats. Entre monopole et marché*, Paris, LGDJ, 2015 ; Laurent Willemez, « Avocats : du professionnel au politique », *Savoir/Agir*, 2011/2, n° 16, p. 71-76, mais aussi Céline Bessière, Muriel Mille, Gabrielle Schütz, « Les avocat.es en droit de la famille face à leur clientèle. Variations sociales dans la normalisation de la vie privée », *Sociologie du travail*, vol. 62, n° 3, juillet-septembre 2020, <https://journals.openedition.org/sdt/33401t> ; Marion Flécher, Muriel Mille, Hélène Oehmichen, Gabrielle Schütz, « Une clientèle envahissante ? Les temporalités des avocat.es en droit de la famille », *La Nouvelle Revue du travail*, n° 17, 2020, <https://journals.openedition.org/nrt/7292> ; Jean-Philippe Tonneau, « Avocat en droit social : militer et défendre ? », *La Nouvelle Revue du travail*, n° 17, 2020, <https://journals.openedition.org/nrt/7338> ; Lola Avril, « Le costume sous la robe : les avocats en professionnels multi-cartes de l'État régulateur européen : genèse, consolidation, contestations (1957-2019) », thèse de doctorat en science politique, sous la direction d'Antoine Vauchez, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, 2019 ; Pierre France, Antoine Vauchez, *Sphère publique, intérêts privés. Enquête sur un grand brouillage*, Paris, Presses de Sciences Po, 2017.

11 Cf. notamment 17.36 Manuella Bourassin, Corine Dauchez, Marc Pichard (dir.), « Notariat et numérique : le cybernotaire au cœur de la République numérique », à paraître en 2022 ; 17.51 Xavier de Larminat (dir.), « PRELUD – Prévention de la récidive et exploration des leviers utiles à la désistance », 2020.

12 On songe aux greffiers (cf. Infostat Justice n° 170, « Les greffiers et directeurs des services de greffes, des corps professionnels de la justice féminisés, jeunes et diplômés », juin 2019) et greffiers des tribunaux de commerce, aux juges consulaires, aux administrateurs et mandataires judiciaires, aux commissaires de justice (cf. Béatrice Fraenkel, David Pontille, Damien Collard, Gaëlle Deharo, *Le travail des huissiers : transformations d'un métier de l'écrit*, Toulouse, Octarès, 2010), mais aussi aux magistrats de l'ordre administratif (Cf. Thérèse Renault, « Quelle critique des juges administratifs ? », *Délibérée*, 2017/1, n° 1, p. 33-37) ou encore aux magistrats détachés dans les juridictions internationales.

13 Cf. Dossier « Travailler dans le droit », coordonné par Gaëtan Flocco et Laurent Willemez, *La Nouvelle Revue du travail*, n° 17, 2020. Ces chercheurs invitent à un renouvellement de la sociologie du travail des professionnels du

Les identités professionnelles ont un « caractère à la fois stable et mouvant »¹⁴ que l'on peut notamment documenter en sondant l' « articulation entre transaction biographique », évoquant une « négociation avec soi-même pour gérer capacités acquises et projection dans l'avenir », et « transaction relationnelle », désignant des « négociations complexes avec des autrui significatifs pour se faire reconnaître dans des rapports sociaux situés dans un temps et un espace donné », en considérant qu'elles sont par ailleurs « bousculées par des logiques sociales parfois concurrentes »¹⁵.

Suivant des approches pouvant s'inspirer utilement de la sociologie interactionniste ou de la *Nouvelle théorie sociologique des professions* de Florent Champy, suggérant « un cadre théorique original » permettant de « penser simultanément les contraintes normatives inhérentes à une activité et la diversité des conceptions qui s'y affrontent »¹⁶, il pourrait s'agir d'étudier les relations interprofessionnelles entre magistrats du siège et du parquet, entre magistrats et greffiers des juridictions commerciales et judiciaires, éventuellement dans une perspective comparée, et entre magistrats et avocats. On pourrait également étudier l'ensemble des rapports interpersonnels en jeu dans divers contentieux civils¹⁷, pénaux, administratifs, commerciaux ou ceux plus spécialisés du droit social¹⁸ ou du droit des étrangers par exemple, ou bien, dans le cadre de médiations judiciaires, ce qui peut permettre en outre de creuser davantage la question des rapports avec les justiciables, en considérant l'importance du « croisement des savoirs et des pratiques » des professionnels avec les publics concernés¹⁹.

Les phénomènes de transformation du sens des métiers du droit et de la Justice

Si un certain nombre de travaux scientifiques se sont penchés sur les grandes évolutions qui traversent le champ juridique²⁰ ou affectent profondément les pratiques des professionnels du droit et de la Justice, comme récemment la crise sanitaire²¹, les changements de territoire, d'architecture

droit par un décloisonnement des champs de la sociologie. Les contributions s'intéressent aux « juristes des grandes organisations » : juristes officiant dans les syndicats, juristes de l'Inspection du travail et juristes d'entreprises.

14 Thérèse Roux-Perez, « Dynamiques identitaires à l'échelle du temps : une étude de cas chez les enseignants d'éducation physique et sportive », *Movement & Sport Sciences*, 2005/3, n° 56, p. 77.

15 Thérèse Perez-Roux, Fanny Salane, « Identités professionnelles en crise(s) ? Des acteurs de l'éducation à l'épreuve des changements », *Recherche et formation*, 2013/3, n° 74, p. 10.

16 Florent Champy, *Nouvelle théorie sociologique des professions*, Paris, PUF, 2011.

17 Cf. à titre d'exemple sur le contentieux des affaires familiales 08.22 Céline Bessièrè, Sibylle Gollac (dir.), « Au tribunal des couples. Situations professionnelles des conjoints et procédures judiciaires de séparation conjugale », 2010.

18 Cf. à titre d'exemple 17.31 Morane Keim-Bagot, Delphine Serre (dir.), « Les tribunaux des affaires de sécurité sociale face aux accidents du travail. Une juridiction méconnue aux prises avec un enjeu de santé publique », à paraître en 2022.

19 Cf. Elsa Piou Iliassi, « Quand étudiants en travail social et personnes en situation de pauvreté croisent leurs savoirs », *Vie sociale*, 2019/1, n° 25-26, p. 255-270.

20 Cf. à titre d'illustration Cécile Vigour, *Réformes de la justice en Europe. Entre politique et gestion*, Louvain-la-Neuve, De Boeck, 2018 ; Laurent Willemez, « Un champ mis à l'épreuve. Structure et propriétés du champ juridique dans la France contemporaine », *Droit et société*, 2015/1, n° 89, p. 129-149.

21 Cf. ces recherches soutenues par le GIP MRDJ et débutées en 2021 : Anaïs Danet, Aurélie Bergeaud-Wetterwald (dir.), « Justice sans audience, étude d'impact sur les justiciables et les professionnels du droit » ; Sarah Dezalay, Sharon Weill (dir.), « La justice d'asile : entre crise et routine de crise. Une étude ethnographique de la Cour nationale du droit d'asile ».

et de fonctionnement des lieux de justice²², l'essor du numérique²³, l'internationalisation du droit²⁴ ou, plus incidemment, l'organisation de la formation professionnelle²⁵ et la montée du syndicalisme judiciaire²⁶, ils éludent le plus souvent la dimension du sens du métier, qui met en jeu les valeurs personnelles et les représentations du métier et de ses attendus, lesquels peuvent se voir contrariés par des logiques sociales concurrentes ce qui aboutit à un « brouillage identitaire qui affecte l'image du soi professionnel et la relation à autrui »²⁷.

L'ouvrage dirigé récemment par Sophie Le Garrec qui met en question *Les servitudes du bien-être au travail*²⁸ ouvre à cet égard des pistes des réflexions très stimulantes pour inspirer des recherches sur les professions du droit et de la Justice. Décryptant les effets sur la santé des grandes transformations qui traversent le monde du travail, il montre qu'en définitive « le bonheur prescrit n'est qu'une coquille vide masquant un délitement des conditions, une perte de sens de son travail, l'invisibilité progressive de ce qui constitue le cœur de son métier. »²⁹ En adoptant le point de vue de la psychologie, on peut ainsi questionner la manière dont « l'individualisation du travail » s'accompagne d'une forme de « psychologisation » favorisant de façon systématique « une individualisation des questions de santé » et faisant l'impasse sur les causes structurelles³⁰, ou montrer comment « l'accélération du travail » peut conduire à invalider l'éthique professionnelle et repérer les dégâts qui s'en suivent, comme une « porosité complète entre vie privée et vie professionnelle », un « travail en mode dégradé », l'« envahissement et les pathologies de surcharge » et « l'aliénation du fonctionnement mental », qui aboutissent à creuser l'écart entre « travail prescrit » et « travail réel »³¹. Sous l'angle sociologique, il peut s'agir de mettre en évidence combien « l'éviction des émotions au travail » a des incidences « sur la santé mentale et physique »

22 Cf. à titre d'illustration Dossier « L'office du juge », *Les Cahiers de la Justice*, 2020/4, n° 4 ; Institut des hautes études sur la Justice, Rapport du groupe de réflexion sur la symbolique du futur tribunal de Paris, Rapports de l'IHEJ, juin 2016 ; Dossier « Trois défis pour la justice au XXIe siècle », *Les Cahiers de la Justice*, 2010/4, n° 1.

23 Cf. à titre d'illustration Dossier « Justice et numérique : réflexions croisées », coordonné par Alexandra Bensamoun, *Dalloz IP/IT*, 2021 ; Bertrand Cassar, « La transformation numérique du monde du droit », thèse de doctorat en droit privé, sous la direction Franck Macrez, Université de Strasbourg, 2020 ; Dossier « Le droit à l'épreuve des algorithmes », coordonné par Christophe Dubois et Frédéric Schoenaers, *Droit et société*, 2019/3, n° 103 ; Dossier « Les métiers du droit au défi du numérique », coordonné par François Trassoudaine et Jean-Pierre Dardayrol, *Enjeux numériques*, n° 3, septembre 2018.

24 Cf. à titre d'illustration Emilie Vasseur, Jacques Bouyssou, « La France et les diverses initiatives de juridictions internationales », *L'Observateur de Bruxelles*, n° 114, octobre 2018, p. 10-12 ; Dossier « Le juge à l'écoute du monde », *Les Cahiers de la Justice*, 2013/3, n° 3 ; Dossier « L'internationalisation de la justice », *Les Cahiers de la Justice*, 2010/3, n° 3.

25 Cf. Dossier « Les enjeux contemporains de la formation juridique », coordonné par Myriam Aït-Aoudia, Liora Israël et Rachel Vanneuville, *Droit et société*, 2013/1, n° 83.

26 Cf. Dossier « Faut-il craindre le syndicalisme judiciaire ? », *Les Cahiers de la Justice*, 2016/3, n° 3.

27 Thérèse Perez-Roux, Fanny Salane, « Identités professionnelles en crise(s) ? Des acteurs de l'éducation à l'épreuve des changements », *op. cit.*

28 Sophie Le Garrec (dir.), *Les servitudes du bien-être au travail. Impacts sur la santé*, Paris, Erès – Clinique du travail, 2021.

29 *Ibidem.*

30 Cf. Dominique Lhuillier, « L'individualisation du travail au cœur de la psychologisation », p. 53-68.

31 Cf. Marie Pezé, « Esclaves ou athlètes de la vitesse ? », p. 69-88.

non seulement, mais aussi « sur les liens sociaux et les valeurs morales qui sous-tendent et instituent la sphère du travail »³², de faire le lien entre « souffrance au travail et inventivité managériale »³³, ou encore d'analyser « les effets de la financiarisation des entreprises et des services publics sur le travail et les risques psychosociaux »³⁴. On peut prolonger enfin cette réflexion d'un intervenant-chercheur en ergonomie suggérant que « le pilotage stratégique des organisations (...) se réapproprie[] le rapport au travail réel, par des dimensions non mesurables relevant de la délibération. »³⁵

Les analyses regroupées dans cet ouvrage ne sont, il est vrai, pas inédites et bénéficient des apports de nombreux travaux qui ont questionné la perte de sens dans les métiers du social, de la santé et de l'éducation. Plusieurs fournissent des pistes d'analyse intéressantes pour étudier les professions du droit et de la Justice et en interroger les spécificités. Il peut s'agir de montrer comment une « reconfiguration du rapport à l'activité », qui peut être liée à des enjeux sociétaux, un ensemble de réformes, une pression individualiste et consumériste, est à l'origine de « malentendus (...) entre les attentes des publics et le sens du métier tel que défendu/vécu par les professionnels » et occasionne des « remaniements identitaires »³⁶. Il peut être question de s'interroger sur les effets du « langage technocratique »³⁷ et des « logiques gestionnaires »³⁸, qui sont susceptibles de « dénaturer le sens des métiers » et rendre les professionnels « malades de leur travail »³⁹, et, de produire des phénomènes de déprofessionnalisation, dont l'enjeu majeur pour les professions juridiques est « la possibilité effective de conduire certaines activités avec la prudence que ce dont elles traitent requiert. »⁴⁰ Il est encore possible d'envisager la dimension de l'éthique et de la déontologie professionnelles et des conflits de valeurs⁴¹ ou celle des émotions⁴². Il serait utile aussi d'étudier en

32 Cf. Aurélie Jeantet, « L'éviction des émotions au travail nuit gravement à la santé », p. 89-109.

33 Cf. Danièle Linhart, « Souffrance au travail et inventivité managériale », p. 113-123.

34 Cf. Marc Loriol, « Les effets de la financiarisation des entreprises et des services publics sur le travail et les risques psychosociaux », p. 153-167.

35 Cf. Sandro de Gasparo, « Repenser le lien entre travail et santé : pour un nouveau modèle économique de la performance », p. 223-246.

36 Thérèse Perez-Roux, Fanny Salane, « Identités professionnelles en crise(s) ? Des acteurs de l'éducation à l'épreuve des changements », *op. cit.*

37 Cf. Dossier « Les effets du langage technocratique », *VST – Vie sociale et traitements*, 2020/3, n° 147.

38 Cf. Eric Martel, Dominique Roux, « Pour, contre et avec le client. Une approche théorique de la résistance du personnel en contact », *Revue française de gestion*, 2020/7, n° 292, p. 97-119 ; Sacha Leduc, « Les valeurs des agents de l'assurance maladie à l'épreuve des évolutions du travail », *Informations sociales*, 2018/1, n° 196-197, p. 73-81 ; Lætitia Melon, « Les associations du travail social en mutation : quels impacts sur les professionnels ? », *Les Politiques Sociales*, 2013/2, n° 3-4, p. 82-93 ; Pierre Artois, « La professionnalisation en travail social au risque de la performance », *Empan*, 2012/3, n° 87, p. 34-38.

39 Nahima Laieb, Gaëlle Lego, « Introduction. Les effets du discours technocratique : des mots pour ne pas penser ? », *VST – Vie sociale et traitements*, 2020/3, n° 147, p. 13.

40 Florent Champy, « Faut-il parler de déprofessionnalisations au pluriel ? Tentative de thématization de deux processus de remise en cause de pratiques professionnelles », *Recherche et formation*, n° 75, 2014, p. 145.

41 Cf. Monique Castillo, « Du professionnalisme à l'éthique professionnelle », *Etudes*, 2011/7-8, tome 415, p. 55-64 ; Philippe Merlier, « Ethique et créativité en travail social », *Le Sociographe*, 2018/2, n° 62, p. 107-110 ; Morgane Kuehni, Laurent Bovey, « Personnel éducatif et déficience intellectuelle : vers une redéfinition des territoires et des valeurs professionnelles », *Pensée plurielle*, 2017/3, n° 46, p. 149-162 ; Philippe Warin, *Les dépanneurs de justice. Les « petits fonctionnaires » entre qualité et équité*, Paris, LGDJ, 2002.

42 Cf. Anne Marché-Paillé, « Le dégoût dans le travail d'assistance aux soins personnels, s'en défendre mais pas trop », *Travailler*, 2010/2, n° 24, p. 35-54.

finesse les trajectoires professionnelles⁴³, notamment les cas de rupture et de sortie du métier⁴⁴, pour rendre compte de possibles phénomènes d'usure (usure du corps, épuisement physique et psychique et usure organisationnelle) et se donner ainsi les moyens de « penser l'emploi "durable", le "travail soutenable" »⁴⁵, mais aussi pour mesurer l'écart entre les attentes et les représentations du métier et le travail pratiqué au quotidien. Il peut être question enfin de proposer des solutions d'analyse réflexive du sens du métier au sein des collectifs de travail⁴⁶.

Attentes

Dans une perspective réflexive, analytique et pluridisciplinaire et par des approches empiriques, il s'agit de prendre la mesure des évolutions contemporaines qui affectent les relations interpersonnelles des professionnels du droit et de la Justice et mettent en tension leur identité professionnelle et le sens de leur métier. Les approches comparées entre espaces géographiques ou entre juridictions seraient bienvenues.

Bibliographie indicative

Recherches soutenues par le GIP Mission de recherche Droit et Justice

Recherches achevées

Sylvie Pierre-Maurice, Estelle Mercier, Lionel Jacquot (dir.), [« La gestion des ressources humaines des magistrats en France et en Europe »](#), à paraître en 2022,

Morane Keim-Bagot, Delphine Serre (dir.), [« Les tribunaux des affaires de sécurité sociale face aux accidents du travail. Une juridiction méconnue aux prises avec un enjeu de santé publique »](#), à paraître en 2022,

Manuella Bourassin, Corine Dauchez, Marc Pichard (dir.), [« Notariat et numérique : le cybernotaire au cœur de la République numérique »](#), à paraître en 2022,

43 Cf. Thérèse Roux-Perez, « Dynamiques identitaires à l'échelle du temps : une étude de cas chez les enseignants d'éducation physique et sportive », *Movement & Sport Sciences*, 2005/3, n° 56, p. 75-96 ; Renaud Petit, Véronique Zardet, « Attractivité, fidélisation et implication du personnel des EHPAD : une problématique sectorielle et de management », *@GRH*, 2017/1, n° 22, p. 31-54 ; Laurence Dreyfuss, Natacha Pijoan, « Pour une approche intergénérationnelle de la transmission des compétences et du métier dans le secteur social », *RIHME : Revue interdisciplinaire management, homme & entreprise*, 2015/3, vol. 17, n° 4, p. 45-63.

44 Cf. Benoist Hurel, « Une juge s'en va », *Délibérée*, 2021/2, n° 13, p. 60-65 ; Sophie Devineau, « Quitter son métier, sortir de l'école : ce que disent du travail enseignant des projets féminins de reconversion professionnelle », *Education et sociétés*, 2019/1, n° 43, p. 137-153 ; Dominique Cau-Bareille, « Les difficultés des enseignants en fin de carrière : des révélateurs des formes de pénibilité du travail », *Management & Avenir*, 2014/7, n° 73, p. 149-170.

45 Dominique Cau-Bareille, « Les difficultés des enseignants en fin de carrière : des révélateurs des formes de pénibilité du travail », *op. cit.*

46 Cf. Jérôme Lecerf *et. al.*, « Etre infirmier à la protection judiciaire de la jeunesse. Et analyser sa pratique professionnelle », *Les Cahiers Dynamiques*, 2016/4, n° 70, p. 78-86 ; Yves Clot, *Le travail à cœur. Pour en finir avec les risques psychosociaux*, Paris, La Découverte, 2015 ; Sébastien Damart, *Innovations managériales en établissements de santé*, Cormelles-le-Royal, EMS Editions, 2013 ; Bertrand Ravon, « Refaire parler le métier. Le travail d'équipe pluridisciplinaire : réflexivité, controverses, accordage », *Nouvelle revue de psychosociologie*, 2012/2, n° 14, p. 97-111.

Xavier de Larminat (dir.), « [PRELUD – Prévention de la récidive et exploration des leviers utiles à la désistance](#) », 2020,

Yoann Demoli, Laurent Willemez (dir.), « [L'âme du corps. La magistrature française dans les années 2010 : morphologie, mobilité et conditions de travail](#) », 2019,

Céline Bessière, Sibylle Gollac (dir.), « [Au tribunal des couples. Situations professionnelles des conjoints et procédures judiciaires de séparation conjugale](#) », 2010,

Recherches en cours

Anaïs Danet, Aurélie Bergeaud-Wetterwald (dir.), « Justice sans audience, étude d'impact sur les justiciables et les professionnels du droit »

Sarah Dezalay, Sharon Weill (dir.), « La justice d'asile : entre crise et routine de crise. Une étude ethnographique de la Cour nationale du droit d'asile ».

Institut des hautes études sur la Justice

Rapport du groupe de réflexion sur la symbolique du futur tribunal de Paris, Rapports de l'IHEJ, juin 2016

Ministère de la Justice

Infostat Justice n° 170, « Les greffiers et directeurs des services de greffes, des corps professionnels de la justice féminisés, jeunes et diplômés », juin 2019

Dossiers thématiques de revues

Dossier « Justice et numérique : réflexions croisées », coordonné par Alexandra Bensamoun, *Dalloz IP/IT*, 2021

Dossier « Les effets du langage technocratique », *VST – Vie sociale et traitements*, 2020/3, n° 147

Dossier « L'office du juge », *Les Cahiers de la Justice*, 2020/4, n° 4

Dossier « Travailler dans le droit », coordonné par Gaëtan Flocco et Laurent Willemez, *La Nouvelle Revue du travail*, n° 17, 2020

Dossier « Le droit à l'épreuve des algorithmes », coordonné par Christophe Dubois et Frédéric Schoenaers, *Droit et société*, 2019/3, n° 103

Dossier « Les métiers du droit au défi du numérique », coordonné par François Trassoudaine et Jean-Pierre Dardayrol, *Enjeux numériques*, n° 3, septembre 2018

Dossier « Faut-il craindre le syndicalisme judiciaire ? », *Les Cahiers de la Justice*, 2016/3, n° 3

Dossier « Les prud'hommes, quelle réforme ? », *Les Cahiers de la Justice*, 2015/2, n° 2

Dossier « Les enjeux contemporains de la formation juridique », coordonné par Myriam Aït-Aoudia, Liora Israël et Rachel Vanneuville, *Droit et société*, 2013/1, n° 83

Dossier « Le juge à l'écoute du monde », *Les Cahiers de la Justice*, 2013/3, n° 3

Dossier « La justice des mineurs : une nouvelle ère ? », *Les Cahiers de la Justice*, 2011/3, n° 3

Dossier « Trois défis pour la justice au XXIe siècle », *Les Cahiers de la Justice*, 2010/4, n° 1

Dossier « L'internationalisation de la justice », *Les Cahiers de la Justice*, 2010/3, n° 3

Ouvrages

BESSY Christian, *L'organisation des activités des avocats. Entre monopole et marché*, Paris, LGDJ, 2015

CHAMPY Florent, *Nouvelle théorie sociologique des professions*, Paris, PUF, 2011

CLOT Yves, *Le travail à cœur. Pour en finir avec les risques psychosociaux*, Paris, La Découverte, 2015
DAMART Sébastien, *Innovations managériales en établissements de santé*, Cormelles-le-Royal, EMS Editions, 2013
FRANCE Pierre, VAUCHEZ Antoine, *Sphère publique, intérêts privés. Enquête sur un grand brouillage*, Paris, Presses de Sciences Po, 2017
FRAENKEL Béatrice, PONTILLE David, COLLARD Damien, DEHARO Gaëlle, *Le travail des huissiers : transformations d'un métier de l'écrit*, Toulouse, Octarès, 2010
GENTILI Félix, *La rééducation contre l'école, tout contre. L'identité professionnelle des rééducateurs en question*, Paris, Erès, 2005
LE GARREC Sophie (dir.), *Les servitudes du bien-être au travail. Impacts sur la santé*, Paris, Erès – Clinique du travail, 2021
JORRO Anne (dir.), *Dictionnaire des concepts de la professionnalisation*, Bruxelles, Paris, De Boeck, 2013
VIGOUR Cécile, *Réformes de la justice en Europe. Entre politique et gestion*, Louvain-la-Neuve, De Boeck, 2018
WARIN Philippe, *Les dépanneurs de justice. Les « petits fonctionnaires » entre qualité et équité*, Paris, LGDJ, 2002

Thèses

AVRIL Lola, « Le costume sous la robe : les avocats en professionnels multi-cartes de l'État régulateur européen : genèse, consolidation, contestations (1957-2019) », thèse de doctorat en science politique, sous la direction d'Antoine Vauchez, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, 2019
CASSAR Bertrand, « La transformation numérique du monde du droit », thèse de doctorat en droit privé, sous la direction Franck Macrez, Université de Strasbourg, 2020

Articles

ARTOIS Pierre, « La professionnalisation en travail social au risque de la performance », *Empan*, 2012/3, n° 87, p. 34-38
BESSIERE Céline, MILLE Muriel, SCHÜTZ Gabrielle, « Les avocat.es en droit de la famille face à leur clientèle. Variations sociales dans la normalisation de la vie privée », *Sociologie du travail*, vol. 62, n° 3, juillet-septembre 2020, <https://journals.openedition.org/sdt/33401t>
CASTILLO Monique, « Du professionnalisme à l'éthique professionnelle », *Etudes*, 2011/7-8, tome 415, p. 55-64
CAU-BAREILLE Dominique, « Les difficultés des enseignants en fin de carrière : des révélateurs des formes de pénibilité du travail », *Management & Avenir*, 2014/7, n° 73, p. 149-170
CHAMPY Florent, « Faut-il parler de déprofessionnalisations au pluriel ? Tentative de thématization de deux processus de remise en cause de pratiques professionnelles », *Recherche et formation*, n° 75, 2014, p. 133-146
DEVINEAU Sophie, « Quitter son métier, sortir de l'école : ce que disent du travail enseignant des projets féminins de reconversion professionnelle », *Education et sociétés*, 2019/1, n° 43, p. 137-153

DREYFUSS Laurence, PIJOAN Natacha, « Pour une approche intergénérationnelle de la transmission des compétences et du métier dans le secteur social », *RIHME : Revue interdisciplinaire management, homme & entreprise*, 2015/3, vol. 17, n° 4, p. 45-63

FLECHER Marion, MILLE Muriel, OEHMICHEN Hélène, SCHÜTZ Gabrielle, « Une clientèle envahissante ? Les temporalités des avocat.es en droit de la famille », *La Nouvelle Revue du travail*, n° 17, 2020, <https://journals.openedition.org/nrt/7292>

HUREL Benoist, « Une juge s'en va », *Délibérée*, 2021/2, n° 13, p. 60-65

KUEHNI Morgane, BOVEY Laurent, « Personnel éducatif et déficience intellectuelle : vers une redéfinition des territoires et des valeurs professionnelles », *Pensée plurielle*, 2017/3, n° 46, p. 149-162

LECERF Jérôme *et. al.*, « Etre infirmier à la protection judiciaire de la jeunesse. Et analyser sa pratique professionnelle », *Les Cahiers Dynamiques*, 2016/4, n° 70, p. 78-86

LEDUC Sacha, « Les valeurs des agents de l'assurance maladie à l'épreuve des évolutions du travail », *Informations sociales*, 2018/1, n° 196-197, p. 73-81

MARCHE-PAILLE Anne, « Le dégoût dans le travail d'assistance aux soins personnels, s'en défendre mais pas trop », *Travailler*, 2010/2, n° 24, p. 35-54

MARTEL Eric, ROUX Dominique, « Pour, contre et avec le client. Une approche théorique de la résistance du personnel en contact », *Revue française de gestion*, 2020/7, n° 292, p. 97-119

MELON Lætitia, « Les associations du travail social en mutation : quels impacts sur les professionnels ? », *Les Politiques Sociales*, 2013/2, n° 3-4, p. 82-93

MERLIER Philippe, « Ethique et créativité en travail social », *Le Sociographe*, 2018/2, n° 62, p. 107-110

PETIT Renaud, ZARDET Véronique, « Attractivité, fidélisation et implication du personnel des EHPAD : une problématique sectorielle et de management », *@GRH*, 2017/1, n° 22, p. 31-54

PIOU ILIASSI Elsa, « Quand étudiants en travail social et personnes en situation de pauvreté croisent leurs savoirs », *Vie sociale*, 2019/1, n° 25-26, p. 255-270

RAVON Bertrand, « Refaire parler le métier. Le travail d'équipe pluridisciplinaire : réflexivité, controverses, accordage », *Nouvelle revue de psychosociologie*, 2012/2, n° 14, p. 97-111

RENAULT Thérèse, « Quelle critique des juges administratifs ? », *Délibérée*, 2017/1, n° 1, p. 33-37

ROUX-PEREZ Thérèse, « Dynamiques identitaires à l'échelle du temps : une étude de cas chez les enseignants d'éducation physique et sportive », *Movement & Sport Sciences*, 2005/3, n° 56, p. 75-96

TONNEAU Jean-Philippe, « Avocat en droit social : militer et défendre ? », *La Nouvelle Revue du travail*, n° 17, 2020, <https://journals.openedition.org/nrt/7338>

VAN COMPERNOL Hélène, « Triptyque du sens du métier : un essai de conceptualisation. Explorations et analyses d'incohérences de sens dans les métiers du care », *Bulletin de psychologie*, 2020/6, n° 570, p. 323-327

VASSEUR Emilie, BOUYSSOU Jacques, « La France et les diverses initiatives de juridictions internationales », *L'Observateur de Bruxelles*, n° 114, octobre 2018, p. 10-12

WILLEMEZ Laurent, « Avocats : du professionnel au politique », *Savoir/Agir*, 2011/2, n° 16, p. 71-76

WILLEMEZ Laurent, « Un champ mis à l'épreuve. Structure et propriétés du champ juridique dans la France contemporaine », *Droit et société*, 2015/1, n° 89, p. 129-149